

SAINTE-MARIE-LA-MER

BULLETIN MUNICIPAL - n°41 - OCTOBRE-NOVEMBRE 2016

Le Lien

un Village à la plage



SAISON CULTURELLE
L'oeil ne s'y trompera pas !

Photo Ben Walter

un Village à la plage

Ω

N°41



Edito

L'automne sera culturel à Ste-Marie.

Depuis plusieurs années déjà, le service culturel adossé à l'office du tourisme s'est engagé à rendre notre commune dynamique et attractive toute l'année.

Au moment où le soir vient plus tôt et la tentation d'enfermement est grande, vous pourrez assister à de nombreux spectacles, expositions ou conférences et ainsi garder un oeil bien ouvert sur le monde.

Dans ce Lien nous nous intéresserons aussi au développement durable, à notre sécurité, notre cadre de vie, notre jeunesse...

En résumé, ce numéro sera consacré à tous ceux qui oeuvrent pour que Sainte-Marie soit toujours le village où on aime vivre ensemble.

Bonne lecture.

Sandrine LOZANO
Conseillère Municipale
Communication

Sommaire

◆ Dossier culture	p3
◆ Environnement/Agenda21	p9
◆ Sécurité / DICRIM	p10
◆ Jeunesse	p14
◆ Info TPE	p16
◆ Il était une fois Ste-Marie	p17
◆ L'état-civil	p18
◆ Les infos de la métropole	p19
◆ Consommation	p20
◆ Vivre à Ste-Marie	p21

Numéros utiles

◆ Services municipaux

Accueil Hôtel de ville

Ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

☎ accueil@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.80.

🌐 www.saintemarielamer.com

Mairie annexe (Oméga)

☎ 04.68.61.54.83

☎ mairie.annexe@saintemarielamer.com

Bibliothèque

☎ biblio@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.98.

Point Information Jeunesse (PIJ)

☎ pij@saintemarielamer.com

☎ 04.68.80.13.86.

Bureau du port

☎ 04.68.80.51.02.

☎ info@portsaintemarie66.com

🌐 www.portsaintemarie66.com

Service des décès

☎ 06.12.36.96.24.

Police municipale

☎ 04 68 80 13 81

☎ pm@saintemarielamer.com

Office du Tourisme

☎ Centre Omega (plage)

☎ tourisme@saintemarielamer.fr

☎ 04.68.80.14.00

🌐 www.saintemarielamer.fr

Services techniques

☎ 04 68 80 13 90

☎ technique@saintemarielamer.com

Végétaux et encombrants

Téléphoner en mairie pour vous inscrire.

Déchèterie

☎ 06 33 72 67 03

Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 14h00-17h00. Dimanche : 8h30-12h00

Crèche

☎ 04 68 08 45 04

☎ saintemarie@bebebiz.fr

◆ Ecoles

Ecole élémentaire Jules Ferry

☎ 04.68.80.13.87.

Ecole maternelle Charles Perrault

☎ 04.68.80.14.04.

◆ Services

La Poste

☎ Rue des mimosas

☎ 04.68.80.47.80.

EDF

☎ 0800.123.333.

SAUR (service des eaux)

☎ 04 68 84 08 66.

PMCA - Direction des collectes et valorisation des déchets

☎ 04. 68. 08.63. 40.

Collectes ordures ménagères

Le mardi

Tri sélectif

Un jeudi sur deux.

Assistants Sociaux :

Un rendez-vous peut être obtenu en mairie de Ste Marie en téléphonant à Canet.

☎ 04 68 73 63 10



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture

Les oeuvres de Bernard Gout sur les vieilles pierres de Sainte Marie

Cet été, le cœur de notre village a connu une animation particulière.

Bernard Gout, artiste peintre né à Perpignan et résidant à Sainte Marie la Mer depuis de nombreuses années a répondu à l'invitation de la mairie pour réaliser des trompe-l'œil, dont il s'est fait une spécialité en parallèle de son travail de peinture de chevalet.

Bernard Gout a profité de la fraîcheur relative des matins d'été pour réaliser ses œuvres. En tout dix.

Il a relevé un challenge qu'il s'est lancé à lui-même : réaliser dix trompe-l'œil. L'artiste a peint ses œuvres en employant une technique classique : d'abord tracé à la craie des grands axes pour dégrossir les surfaces, et ensuite finaliser les détails de sa fresque.

Bernard Gout utilise la peinture acrylique de bonne qualité, stable et résistante. Il mélange les couleurs primaires afin d'obtenir les tons pastels qu'il désire.

Si les touristes, tout comme les habitants, hésitaient à emprunter les ruelles médiévales du centre ancien, ces œuvres ont été accueillies comme une invitation dans un voyage dans l'imaginaire où le terme trompe-l'œil prend toute sa signification.

Nous vous invitons donc à venir découvrir ou redécouvrir le vieux village de Sainte Marie la Mer en admirant les œuvres de l'artiste dissimulées parmi les vieilles pierres.

Francis Brunet



Beau succès de l'exposition Ben Walter

Le 1er octobre dernier, le travail de la photographe Sainte-Marinoise Ben Walter était exposé pour la première fois au centre culturel Oméga.

Sous le titre "Une photographie est un secret sur un secret", elle avait choisi d'exposer essentiellement des prises de vue de notre commune.

Les tirages colorés ou en noir et blanc ont en commun de porter un regard tendre, nostalgique mais toujours vif sur notre environnement quotidien.

A l'issue de ce vernissage organisé par l'office du tourisme, les visiteurs ont pu faire connaissance avec l'artiste autour d'un apéritif convivial.



Licences 1-1091123 2- 1091126 / 3-1091128

Jeudi 20 Octobre
16h - Salle Communale

Conférence sur le « DRAKKAR »
Par le Commandant (rc), Guy Fartek (Ancien casque bleu) et le Lieutenant Colonel (h), Antoine Munos
Comité du Souvenir Français Ste Marie

A l'occasion du 33^e anniversaire des 58 paras tués à Beyrouth au Liban le 23 octobre 1983. À l'issue de la conférence, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts

Entrée libre - Salle Communale - Jeudi 20 octobre - 16h00

Samedi 22 et Dimanche 23 Octobre

2^e SALON du Livre et du Chocolat
Auteurs, Illustrateurs, Chocolatiers

Samedi 22 octobre 14h / 18h
Dimanche 23 octobre 10h / 17h
Espace Oméga

Lundi 7 Novembre
18h30 - Complexe Oméga

Les poissons pleurent aussi!

Entrée gratuite

Conférence sur le « DRAKKAR »
Par le Commandant (rc), Guy Fartek (Ancien casque bleu) et le Lieutenant Colonel (h), Antoine Munos
Comité du Souvenir Français Ste Marie

À l'occasion du 33^e anniversaire des 58 paras tués à Beyrouth au Liban le 23 octobre 1983.

À l'issue de la conférence, une gerbe sera déposée au Monument aux Morts

Entrée libre - Salle Communale - Jeudi 20 octobre - 16h00

Salon du Livre et du Chocolat

Une centaine d'auteurs, illustrateurs, chocolatiers, libraires et éditeurs sont attendus et s'apprêtent à accueillir un maximum de visiteurs. Des conférenciers célèbres enrichiront vos connaissances sur le cacao et dédicaceront leurs livres. Des artisans chocolatiers vous feront déguster leurs nouveautés.

Les livres seront présents pour vos yeux et les chocolats pour vos papilles !

Entrée libre - Complexe Oméga - Samedi 22 octobre de 14h à 18h

Dimanche 23 octobre de 10h à 17h

Conférence / Signature

« Les poissons pleurent aussi »
par Pierre Micheletti, médecin

Pierre Micheletti parcourt tous les continents depuis trente ans. Il est vice-président d'Action Contre la Faim, après avoir dirigé Médecins du Monde (2006-2009). Observateur attentif des désordres de l'environnement, il sait, si la réalité est mondiale, qu'elle n'est pas pour autant exempte de déclinaisons locales...

Ce roman, porté avec finesse par la beauté des paysages, laisse entendre les souffrances de notre planète.

Entrée Libre - Complexe Oméga

Lundi 7 novembre - 18h30

59
de CHRISTIAN SIMÉON

Jeudi 17 novembre
21h00 à Oméga
www.sainteMarieLaMer.fr

5 €

Ste MARIE LA MER
Jeudi 24 novembre
21h00 à Oméga
www.sainteMarieLaMer.fr

Concert de Tango Argentín
avec **Claudia Pannone** (Gotàn Project)

12€

Théâtre - 59 - Comédie / Thriller
Distribution : Leslie Choukri, Vincent Messenger et Muriel Santini
Metteur en scène : Vincent Messenger
Auteur : Christian Siméon
Compagnie : LES ENFANTS TERRIBLES

Alors que la guerre d'Indochine se termine et qu'Audrey Hepburn est à l'apogée de sa carrière, nous allons vous conter la rencontre d'Albert et Cunibelle. Ce qui pourrait sembler bien anecdotique et bien banal si l'on oublie que des vies ont basculé un jour pour un pot de rillettes au foie de porc malencontreusement ouvert...

Trois plats donc pour saliver. Trois histoires pour transpirer. Mais quoi qu'il en soit, pas d'inquiétude, vous êtes en sécurité.

Enfin... pour le moment...

Prix d'entrée : 5 € - Complexe Omega
Jeudi 17 novembre - 21h - durée: 1h20

Concert Tango Argentín
Avec Claudia PANNONE (Gotàn Project)

Claudia Pannone est une figure du tango contemporain, actrice, chanteuse et compositrice.

Reconnue dans le monde entier depuis sa collaboration avec le groupe «Gotàn Project», sa modernité et sa sensualité amènent une dimension nouvelle au tango argentin.

Avec le soutien de Alexander Schwarz, guitariste, Jean-Baptiste Henry, bandonéon, et Diego Aubia, piano.

Prix d'entrée : 12 € - Complexe Oméga - Jeudi 24 Novembre - 21h00

300 places disponibles

Jeudi 20 Avril

Les voisins du dessus



De Laurence Jyl
Distribution : Didier Constant / Bernard Fructus / Théo Frilet/Deborah Krey
Mise en scène : Jean-Pierre Dravel et Olivier Macé
Crédit photos Fabienne RAPPENEAU

Les voisins du dessus, c'est comme la famille, on ne les choisit pas... Accompagné de sa femme Julie, Octave s'installe à Paris pour terminer ses études notariales. Ce jeune couple sérieux trouve l'appartement au calme dont ils rêvaient.

Ils font rapidement connaissance de leurs voisins, des cinquantenaires excentriques qui vont leur rendre la vie difficile. Mais ils ne s'imaginent

pas à quel point... Octave et Julie sont bien décidés à ne pas se laisser faire.

Prix d'entrée 15 euros - Omega - 21h -

Durée 1h40



TARIFS PRIMAVERA 2017:

Spectacles : plein tarif : 10 euros / tarif réduit (enfants)

Spectacle Les voisins du dessus : tarif unique : **15 euros**

Forfait Fidélité: accès à TOUS les spectacles : 55 euros
(Attention, le nombre de places est limité !)

Billetterie Office Municipal d'Animation et de Tourisme

Complexe OMEGA, 66470 Sainte Marie la Mer

Tel.: 04.68.80.14.00 - Fax : 04.68.80.25.65

tourisme@saintemarielamer.fr

www.saintemarielamer.fr



L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis

Ste MARIE LA MER

PRIMAVERA 2017
Théâtre & Humour



Infos & Billetterie

Office Municipal d'Animation et de Tourisme
04.68.80.14.00 www.saintemarielamer.fr



Complexe OMEGA - 66470 Sainte Marie la Mer
L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis

un Village à la plage



Licence 11 501123 / 2 - 10911367
3-1091136

*J***eu***d***i** 9 *F***é***v***r**i***e***r****

L'Olympe en Folie

Par la Compagnie Fantaizic

Fresque mythologique humoristique et musicale écrite et mise en scène par Catherine Boulanger

A la demande générale, la compagnie Fantaizic revient à Omega pour notre plus grande joie.

L'histoire : C'est aujourd'hui le grand partage de l'Univers. Jupiter affronte Neptune sous l'œil malicieux de Cupidon... ensuite tout s'enchaîne à un rythme endiablé, dialogues croustillants, jeux de mots qui fusent, scène désopilante agrémentée de chansons savoureuses... Les 13 comédiens chanteurs s'en donnent à cœur joie pour faire de ce spectacle complet un pur moment de bonheur.

Prix d'entrée : 10 euros - Omega - 21h - Durée 1h30



*J***eu***d***i** 23 *F***é***v***r**i***e***r****

Noces de rouille

Petites Folies Production,

Avec Ghyslain Lesept et Fabrice Schwingrouber

Gigi et Jeannot vivent au pays de la pétanque et du romarin et vendent des olives dénoyautées. Ils sont mariés depuis plus de 20 ans et leur relation de couple a perdu de sa saveur.

Ils aimeraient farcir leur vie d'un peu de piquant. Pour combler ce vide et faire remonter la mayonnaise, ils vont tester une multitude de recettes.

Une cascade de situations comiques qui unissent pour le meilleur et pour le pire ce duo inédit composé de Ghyslain Lesept alias l'excellente « Gigi culottée dénoyautée » et Fabrice Schwingrouber de la non moins fameuse comédie « Sexe Arnaque et Tartiflette ».

Ne ratez pas ce mariage d'humour explosif, ils vont vous faire hurler de rire !!!
Prix d'entrée : 10 euros - Omega - 21h - Durée : 1h15



*J***eu***d***i** 9 *M***a***r***s**

Plus vraie que nature

Par la Cie Le Repaire de la Comédie

Avec Caroline Gosset, Camil Misery, Kaddour Dorgham

Et si la femme parfaite existait ?

Julien se voit offrir par François le remède idéal à son célibat. Sceptique, Julien se laisse finalement assez rapidement séduire par cette créature de rêve. Et c'est là que tout se gâte. Notamment grâce aux caractéristiques particulières de Chloé qui nous fait rire et nous émeut en un tour de main.

Femme parfaite ou piège dangereux?

Nommée aux Molières dans la catégorie « Meilleure pièce comique »
Prix d'entrée : 10 euros - Omega - 21h - Durée 1h30



*J***eu***d***i** 23 *M***a***r***s**

Si je t'attrape je te mort

La Comédie Mortelle écrite et mise en scène par Olivier Maille
En live Productions

Est vous que ferez-vous si « La Mort » débarquait dans votre salon ?



Caroline et Franck forment un couple classique, donc en crise. A la limite de «l'implosion sentimentale», ils ont délimité leur appartement en deux et enchaînent les mesquineries réciproques pour faire

craquer l'autre. C'est au beau milieu de ce champ de bataille que débarque la mort, maladroite, sensible et que l'on n'osait imaginer aussi drôle !

Une comédie survoltée avec de l'action, du suspense, des quiproquos et des répliques qui fauchent tout sur leur passage !

Déjà 1 800 représentations et 150 000 spectateurs !

Prix d'entrée : 10 euros - Omega - 21h - Durée 1h30



*J***eu***d***i** 06 *A***v*r***i***l***

Toc toc

De Laurent Baffie

Par la Compagnie Scène d'Esprit



L'histoire : le Docteur Stern, de renommée mondiale, est un spécialiste des Troubles Obsessionnels compulsifs. Il consulte rarement en France. Les six personnes qui bavardent dans sa salle d'attente ont dû patienter de nombreux mois pour obtenir une consultation. Mais l'éminent thérapeute se fait attendre, bloqué à Francfort par les aléas du transport aérien. Devisant ensemble, les patients vont apprendre à se connaître et même tenter une thérapie de groupe. Hilarant !

Prix du festival de Théâtre Amateur de Saint André en 2014.

Prix d'entrée : 10 euros - Omega - 21h - Durée : 1h45

*F***o***r***m***u***l***e***s** *r***e***s***t***o* - *s***p***e***c***t***a***c***l***e*

Les restaurants partenaires du festival Primavera vous proposent des avantages et vous accueillent le jeudi

dès 19 heures.

Réservation souhaitée.

Les Actions de l'Agenda 21 (1)

Les informations que nous vous avons fournies jusqu'à présent sur l'Agenda 21 étaient principalement théoriques, dans le but de faire comprendre à chacun ce qu'étaient l'esprit et les ambitions d'un Agenda 21. Il est temps maintenant de se pencher sur les actions qui vont permettre de suivre les différentes orientations et d'atteindre les différents objectifs qui vous ont été sommairement présentés dans le précédent bulletin.

Voici le résumé du programme d'actions Agenda 21 de la commune de Sainte Marie la Mer. Vous pouvez constater qu'il est relativement complexe, très technique et principalement axé sur l'écoresponsabilité.

PROGRAMME D' ACTIONS

ORIENTATION N°1

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LES SERVICES À LA POPULATION DANS UNE LOGIQUE ÉCORESPONSABLE

Mettre en place un plan d'actions écoresponsable des **services de la collectivité**

- ACTION 1.** Agir sur la mobilisation autour de l'Agenda 21 des élus et des agents
- ACTION 2.** Agir sur la commande publique et les achats
- ACTION 3.** Améliorer la connaissance de l'éclairage public
- ACTION 4.** Mettre en œuvre un programme d'amélioration de l'éclairage public
- ACTION 5.** Agir sur l'énergie des appareils des bâtiments communaux
- ACTION 6.** Agir sur l'amélioration thermique et énergétique des bâtiments communaux
- ACTION 7.** Agir sur l'eau au sein des bâtiments communaux
- ACTION 8.** Développer le tri systématique dans les bâtiments communaux
- ACTION 9.** Agir sur l'écoresponsabilité des usagers des bâtiments communaux
- ACTION 10.** Agir sur les déplacements des agents

Améliorer le **cadre de vie**, les aménagements urbains et l'environnement naturel

- ACTION 11.** Pérenniser la démarche « Opération façades » en incluant des critères de développement durable
- ACTION 12.** Assurer la mixité sociale au sein du futur quartier de « La Pinède »
- ACTION 13.** Favoriser les déplacements doux
- ACTION 14.** Préserver l'environnement par la mise en place d'un « Plan Zéro Pesticide » (PAPPH)
- ACTION 15.** Agir sur l'arrosage au sein des espaces verts
- ACTION 16.** Lutter contre les espèces animales et végétales perturbatrices de la biodiversité

Améliorer les **services à la population**

en prenant en compte les enjeux de solidarité, de santé et d'accès à la connaissance

- ACTION 17.** Créer un quartier éco-exemplaire
- ACTION 18.** Faciliter l'accès à l'information numérique et améliorer l'interaction
- ACTION 19.** Conserver et transmettre la culture des risques naturels au sein de la population
- ACTION 20.** Intégrer le programme intercommunal « Habiter mieux » en vue d'améliorer la performance énergétique des logements des Saint-Marinois
- ACTION 21.** Communiquer sur le développement durable et l'agenda 21
- ACTION 22.** Mettre en place des outils d'évaluation en vue d'une reconnaissance de l'Agenda 21

ORIENTATION N°2

AGIR POUR UNE ÉCONOMIE ET UN TOURISME ÉCOEXEMPLAIRES ET DURABLES

Développer qualitativement l'**offre touristique** vers un tourisme durable

- ACTION 23.** Pérenniser la démarche d'éco-labellisation « Pavillon Bleu »
- ACTION 24.** Améliorer la gestion des déchets sur les sites touristiques
- ACTION 25.** Améliorer la gestion des déchets au camping municipal
- ACTION 26.** Exploiter la concession de la plage naturelle dans le respect du développement durable
- ACTION 27.** Développer les éco-manifestations liées aux animations touristiques



Albert SANGUIGNOL
1er adjoint au Maire

Dans le prochain bulletin commencera la présentation détaillée de ces actions qui pourraient être présentées par objectifs ou en fonction de leurs responsables mais j'ai choisi de le faire de manière plus aléatoire afin d'aborder concrètement plusieurs préoccupations importantes pour notre avenir et proches de vos attentes quotidiennes.

Inondations, submersion marine...

Pour chaque risque, des réflexes de sécurité!

Dans chacune des 15 000 communes qui, comme Sainte-Marie, sont soumises à un risque naturel ou technologique, le maire a l'obligation de réaliser un document d'information pour les habitants : le document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM).

Ce document, propre à chaque commune, est l'outil central de la communication destinée à informer la population sur les risques naturels et technologiques qui peuvent affecter le territoire communal. Il a pour objet de porter à la connaissance des citoyens les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mis en œuvre.

Un principe conducteur est en effet à retenir : **un citoyen bien informé est moins vulnérable.**

Ainsi, vous trouverez ci-contre un dépliant prêt à découper. Il résume les principales informations à retenir pour rester en sécurité.

Conservez-le dans un endroit accessible afin de l'avoir sous la main en cas d'alerte.

La commune s'est également dotée d'un système d'alerte innovant par mail et téléphones portables : « Contact Every One ». Attention, si vous souhaitez être alerté d'un risque sur la commune (inondations, fortes chutes de neige...) vous devez être inscrit. (voir encadré ci-dessous)

Retrouvez le DICRIM intégral sur notre site :
<http://www.saintemarielamer.com>
 onglet « télécharger »

Comprendre le phénomène cévenole grâce à une infographie.
 Source : Météo France



RUPTURE DE BARRAGE

Sainte Marie la Mer est concernée par le risque de rupture du barrage sur l'Agly et du barrage de Vinça.

Les premières eaux arriveraient sur notre commune en 1h25 pour la Têt et en 2h pour l'Agly.

Consignes :

- Gagner immédiatement les étages ou les zones de recueil, les plus hauts
- Attendre les consignes des autorités
- Ne pas revenir sur ses pas.

EVENEMENTS CLIMATIQUES DIVERS

Niveaux de vigilance (code couleurs Météo

France) :

-  aucune alerte
-  aucune alerte mais il faut être attentif
-  état de grande vigilance
-  vigilance absolue

Chutes de neige et vents violents, font aussi partie des risques.

Risques : d'effondrement des constructions, de rupture de lignes électriques, de déracinements d'arbres, de propagation d'incendies,

Consignes :

- Eviter de prendre la route
- S'abriter sous un toit solide en cas de neige
- Ne pas s'approcher des lignes électriques
- En cas de vent fort, rester à l'intérieur et fermer les portes et les volets.

INFORMATIONS UTILES

 Mairie : 04.68.80.13.80

 Pompiers : 18

 Samu : 15

 Police : 17

 www.saintemarielamer.com

 www.meteofrance.com

 www.vigicrues.gouv.fr

 France bleu Roussillon : 101.6

Zones d'accueil d'urgence :

Plage :

- Centre socio culturel OMEGA

Village :

- Salle des fêtes

- Les étages des écoles et de la cantine
(Hors période scolaire)

- Ancienne Mairie

↳ Le lieu dépendra du risque.

Equipements minimums :

- Radio avec des piles
- Lampe de poche
- Eau potable
- Papiers personnels
- Médicaments urgents
- Couverture
- Téléphone portable



Mon Village & sa Plage

Document d'Information

Communal sur

les **Risques**

Majeurs

(D.I.C.R.I.M.)

En bref !

Que faire ?



EDITO

Chers Sainte Marinois,

Les catastrophes, qu'elles soient naturelles ou d'origine technologique, nous ont montré qu'aucun territoire n'est exempt de risque.

Personne n'est à l'abri en matière de risques majeurs et il m'appartient d'assurer votre information en la matière.

Vous avez entre les mains une brochure synthétisant le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

Par les informations qu'elle contient, elle va vous permettre d'adopter les meilleurs comportements si un évènement exceptionnel survient dans notre village.

En amont, la commune a réalisé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), établissant une organisation communale en cas d'évènements graves (Ce document est consultable en Mairie).

Je vous invite à lire attentivement cette brochure et à la **conserver précieusement**.

Avec mon dévouement.

**Le Maire,
Pierre ROIG.**

L'ALERTE

En cas d'évènement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des Maires.

Selon la nature de l'évènement, différents moyens d'alerte :

- **Sirène** fixe située au centre technique municipal : signal national

Début d'alerte



A la fin de l'alerte, la sirène émet un son continu de 30 secondes.

Ne pas confondre avec les tests de sirène, effectués le 1^{er} mercredi de chaque mois à midi.

- **Messages diffusés par des véhicules sonorisés**
- **Messages téléphoniques**
- **Panneaux d'information lumineux**
- **Information diffusée sur le site internet de la commune.**

CONSIGNES GENERALES

Si vous entendez la sirène :

- Ne pas rester dans la rue
- Se confiner
- Ecouter la radio : France Bleu Roussillon 101.6
- Ne pas téléphoner pour ne pas surcharger le réseau
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Préparez-vous à une évacuation (regroupez vos documents importants).

LES RISQUES

INONDATION (risque fort)

Ce risque est lié à une possibilité de débordement de la Têt et des ruisseaux cumulé à de fortes pluies.

Consignes :

- Fermer portes et fenêtres
- Couper le gaz et l'électricité
- Mettre hors d'eau les affaires importantes
- Faire des réserves d'eau potable
- Se réfugier sur un point haut
- Ne pas entreprendre une évacuation sans en avoir reçu l'ordre des autorités ou sauf si vous êtes forcés par la crue.

SUBMERSION MARINE

Un risque localisé lié à l'action des vagues et à la montée des eaux par surélévation du plan d'eau.

Les consignes, pour les zones touchées, sont les mêmes que pour l'inondation.

A cela se rajoute l'importance de ne pas pratiquer une activité nautique et de s'éloigner des ouvrages exposés aux vagues.

SISMIQUE

La commune est classée en zone de sismicité faible.

A la 1^{ère} secousse :

- A l'intérieur : se mettre à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse ou sous un meuble solide et loin des fenêtres.
- A l'extérieur : s'éloigner de ce qui peut s'effondrer.
- En voiture : s'arrêter si possible loin des constructions et des fils électriques et rester dans sa voiture.

Après la 1^{ère} secousse, évacuer au plus vite.



Inscription au Système d'Alerte à la Population

Dispositif d'alerte téléphonique et de repli en cas
de risque majeur à Sainte Marie la Mer



La Mairie de Sainte Marie la Mer vient de se doter d'un système
d'alerte à la population appelé « Contact Every One ».

Cet outil, gratuit, sera piloté par la Mairie et permettra aux habitants
de la commune d'être alertés en cas d'événements d'urgence ou de
danger.

Pour assurer la meilleur qualité du service, la municipalité met à la dis-
position de chaque foyer une fiche personnelle de renseignements.

Chacun pourra ainsi s'enregistrer, directement et confidentiellement,
par courrier ou à l'accueil de la mairie au moyen de la présente fiche.

Un nouvel outil pour votre Sécurité.



FICHE PERSONNELLE DE RENSEIGNEMENTS

NOM

Prénom

Adresse

Mail

Téléphone

Date et Signature :

Mobile

Secteur

PLAGE / VILLAGE

Nombre de personnes au foyer :



J'accepte que ces données soient utilisées uniquement dans le cadre de la création d'un fichier destiné à prévenir la population
de Sainte Marie la Mer en cas d'alerte ou à des fins administratives (démarches entreprises par l'utilisateur).

Formulaire à remplir et à
remettre à l'accueil de la
mairie et de la mairie annexe
ou bien à nous renvoyer par
courrier ou par mail

Contacts :

Hôtel de Ville

Place de la Mairie

66470 Sainte Marie la Mer

Tél : 04 68 80 13 80

cabmaire@saintemarielamer.com



LA RENTRÉE A L'ÉCOLE DE STE-MARIE

402 écoliers sont actuellement inscrits à l'école communale, répartis comme suit :

247 écoliers à l'école élémentaire sous la direction de Mme Claude TAHIR.

155 écoliers à l'école maternelle sous la direction de Mme Stéphanie SANTRAINE.

Enseignants	Classe
Claude TAHIR	CP
Thierry BORDES	CP
Stéphanie PEREZ	CE1
Augustin BRIEU	CE1
Mathias TISSEYRE	CE2
Blandine BOISSIN	CE2
Véronique ARLETTAZ	CM1
Sophie CINTAS	CM1
Caroline BOSOM	CM2
Albert SANGUIGNOL	CM2

Classe	Enseignants	ATSEM
1	Brigitte SAVARY	Emilie TYTGAT/Anna GRILLO
2	Carine CLIQUE	Nathalie CARDONA
3	Stéphanie FARNET	Isabelle MACCIONI / Catherine FOUCHE
4	Stéphanie SANTRAINE	Marie-José PEREZ
5	Claire PLAISANCE	Nathalie SALVADOR/Sylvie DUCASSY
6	Muriel KOVACEVIC	Sabine BOUKLOUCH/Nadège FARRAIL

100% DE RÉUSSITE AU PERMIS PIÉTON

Le « PERMIS PIÉTON » enseigne, au-delà des règles de circulation, le sens de la responsabilité individuelle grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Les maires, qui sont à la fois en charge des affaires scolaires, de la voirie et de la sécurisation aux abords des écoles ainsi que de la circulation (forces de police municipale sous leurs ordres), sont particulièrement concernés par l'opération « PERMIS PIÉTON ».

Ces cours ont pour but d'éduquer les enfants à la tenue qu'ils doivent adopter pour marcher sur un trottoir, observer les panneaux de signalisation, traverser sur les passages piétons, regarder les feux tricolore.

C'est pourquoi, pour cette première session, Mélanie VOCH, gendarme de la brigade de Canet a formé les 50 élèves de CE2 des classes de madame

Blandine BOISSIN et Monsieur Mathias TISSEYRE.

Les enseignants avaient reçu le «KIT PIÉTON» contenant des livrets et DVD accompagnant l'apprentissage des règles de sécurité à observer pour le piéton. Cette animation s'est terminée par un test de douze questions que toutes et tous ont brillamment réussi.

Le code du jeune piéton n'a plus de secret pour ces enfants qui se sont vu remettre par la Gendarme Mélanie VOCH le PERMIS PIÉTON en attendant le PERMIS VELO dès le CM1.



Marguerite VALETTE
Adjointe déléguée aux écoles



ET POUR LES JEUNES ? LE « PIJ »...

Ouvert aux jeunes Sainte-Marinois âgés de 12 à 17 ans, le service jeunesse a pour objectif de donner à tous les adolescents les moyens d'avoir leur place dans le village en insistant sur les codes de bonne conduite dans le respect des différences.

L'autonomie, la participation, la mixité, les échanges entre PIJ, la découverte, la diversité sont les fils conducteurs de ses actions sans oublier la citoyenneté. C'est pour ces raisons que l'équipe du Point Jeunes, Brice et Ricardo, décline tout au long de l'année un programme varié alliant :

- En extérieur, sport collectif, séjour ski, rencontre entre villages au city park de la plage, pratique du puddle, 'rider' en skateboard, sensibilisation à la protection de la biodiversité.

- En intérieur, tournois de baby foot, de billard, de cartes, mais aussi lecture de BD, écoute de musique, visionnage des matches, rédaction des CV, enseignement aux plus jeunes de l'usage de l'outil informatique, etc.

POUR VOUS INSCRIRE CONTACT RICARDO AU 06.12.76.38.44.

A toutes et à tous une excellente rentrée !!!!!



Sabine PORTUS-DURAND
Adjointe déléguée jeunesse & transport.



RAPPEL INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Pour voter en 2017, tout Sainte-Marinois de nationalité française, âgé de 18ans ou plus, doit être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pour ce faire s'adresser aux services élections de la mairie, muni de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité et d'un justificatif d'adresse à votre nom de moins de 3 mois.



Le coin des travaux

Mise en conformité du trottoir sur le rond point de Lattre de Tassigny, ce trottoir a été élargi pour améliorer la circulation des personnes à mobilité réduite.



Elections syndicales dans les TPE en région plus de 400 000 salariés appelés aux urnes

ÉLECTION SYNDICALE TPE
DU 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2016

C'EST IMPORTANT DE VOTER POUR ÊTRE MIEUX...

REPRÉSENTÉ
 Par des organisations syndicales qui négocient mes conditions de travail
 Par des salariés en Commission Paritaire Régionale Interprofessionnelle

CONSEILLÉ
 Sur mes droits et ma convention collective
 Sur les démarches auprès de mon employeur

DÉFENDU
 Au sein des conseils de prud'hommes

JE TRAVAILLE DANS UNE ENTREPRISE DE MOINS DE 11 SALARIÉS OU JE SUIS EMPLOYÉ À DOMICILE, JE CHOISIS LE SYNDICAT QUI ME REPRÉSENTERA.

election-tpe.travail.gouv.fr



Plus de 4 millions de salariés d'entreprises de moins de 11 salariés et d'employés à domicile vont bientôt voter pour désigner les syndicats qui les représenteront pour les 4 prochaines années. En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, c'est plus de 400 000 salariés qui sont concernés.

Le ministère du Travail appelle les salariés à se saisir de ce droit et à participer massivement à un scrutin essentiel pour renforcer la démocratie sociale.

Voter pour être mieux représenté, conseillé et défendu

Congés, formation, santé et sécurité au travail... : c'est un vote qui compte pour les salariés concernés, quel que soit leur secteur d'activité, leur nationalité et leur statut puisque les apprentis peuvent également voter, dès 16 ans.

Ce scrutin contribue à désigner :

- Σ Les syndicats représentatifs pour les négociations de branche (convention collective) ainsi qu'au niveau national
- Σ Les conseillers prud'hommes du collège salarié, qui règlent les litiges individuels liés à un contrat de travail
- Σ Les représentants de salariés dans les futures commissions paritaires régionales interprofessionnelles (CPRI) devant être mises en place à l'été 2017 en tant qu'instances de dialogue social de proximité.

Un site internet pour s'informer et recevoir un rappel à l'ouverture du vote

Le vote sera ouvert **du 28 novembre au 12 décembre 2016**. D'ores et déjà, les électeurs peuvent consulter la liste des organisations syndicales candidates. Des informations pratiques et des vidéos pédagogiques leur permettent de tout comprendre sur l'élection et sur les modalités de vote.

L'internaute peut renseigner son adresse mail pour recevoir un rappel le jour de l'ouverture du vote. Une fonctionnalité pratique qui permettra à chacun d'être au rendez-vous, le 28 novembre prochain.

Plus d'information : election-tpe.travail.gouv.fr

Pour la prochaine édition de « l'Agenda Guide pratique de Sainte Marie » pensez à mettre à jour vos coordonnées !

Vous êtes artisan, commerçant, profession libérale ? Actualisez vos coordonnées et informations sur votre activité, auprès de l'Office de Tourisme en renvoyant le coupon ci-joint :

Par Mail à : alcasanova@saintemarielamer.fr

A l'accueil : du lundi au vendredi de 10h à 12h et 14h à 17

ADRESSE ACTIVITE

RAISON SOCIALE

NOM

PRENOM

ADRESSE

.....

.....

CP

COMMUNE

TEL

CELLULAIRE

EMAIL

Site web

N°SIRET

PERIODES ET HEURES

D'OUVERTURE

ADRESSE HORS SAISON

RAISON SOCIALE

NOM

PRENOM

ADRESSE

.....

.....

CP

COMMUNE

TEL

CELLULAIRE

EMAIL

Contrebande industrielle à Sainte Marie la Mer.

Nos recherches sur l'histoire de notre Village nous réservent quelques surprises. Nous avons écrit plusieurs articles concernant la plage de notre commune. Cette partie du village apparaît tout à fait tranquille avec ses troupeaux de moutons et parfois un naufrage qui rappelle que la Méditerranée est toujours là.

Cette tranquillité et surtout la discrétion des lieux attirent à l'époque les contrebandiers.

Dans la première moitié du XIX^eS, notre département, qui a toujours été un lieu de passage entre France et Espagne et qui a toujours pratiqué la contrebande, découvre la contrebande industrielle.

La contrebande a été de tout temps un des moyens des plus rapides, quoique risqué, pour répondre rapidement à des besoins précis.

Les années du début du XIX^eS sont les témoins du démarrage de l'industrie Catalane autour de Barcelone et la

contrebande industrielle va remplacer le trafic du tabac et autres marchandises.

Parmi les demandes de cette époque les métiers à tisser sont une marchandise prisée. Ce trafic emprunte deux axes: Une route venant du Nord de la France empruntant la Vallée de l'Agly et arrivant à la plage de Sainte Marie la Mer où la marchandise est embarquée vers la Catalogne. Une autre route passe par la vallée du Rhône aboutissant sur les plages de Sète ou de Sainte Marie.

En octobre 1816 un de ces convois est repéré du côté de Caudies de Fenouillet. La police prévenue ne parvient pas à arrêter le convoi. Fin d'octobre 1816 le Préfet secoue ses troupes mais en vain, les contrebandiers ont réussi à expédier leur cargaison depuis la plage de Sainte Marie.

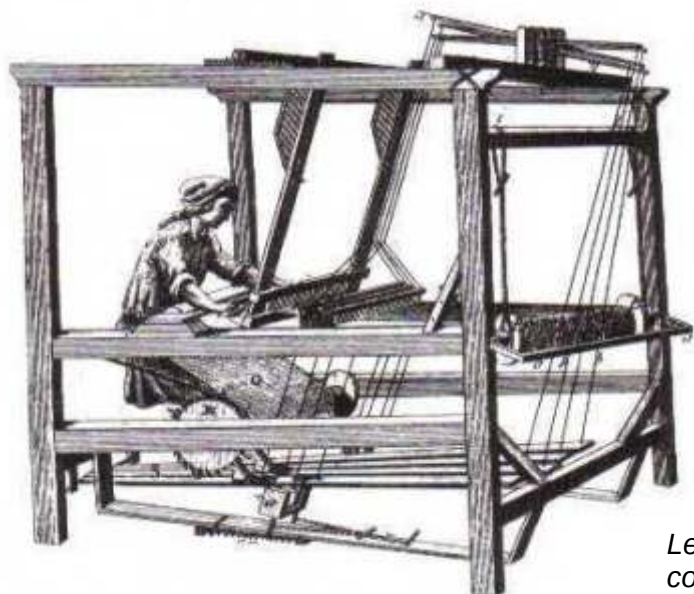
Le patron du bateau qui a effectué la livraison est arrêté, interrogé et condamné.

Voici donc notre plage qui sous un aspect tranquille était le théâtre d'un des premiers trafics industriels et le témoin d'une des premières délocalisations.

Ce trafic inquiétait l'état Français car outre l'exportation frauduleuse de la technologie nationale l'Espagne offrait de gros avantages financiers à la main d'œuvre qualifiée qui accompagnait ces machines.

L'Etat français réagit quelques temps après en créant une brigade des douanes dans notre village.

Cet article a été rédigé en ayant comme source l'ouvrage de J P. BOBO : La contrebande en Roussillon. Archives Départementales des P.O. 2003



Les métiers à tisser faisaient l'objet de contrebande au XIX^eème siècle.



Francis BRUNET
Conseiller municipal
Délégué à la culture



Les nouveaux petits Sainte-Marinois

♥ **Candice FAVRY**, le 13 avril chez David FAVRY et Aurélie ADELL

♥ **Baptiste BLAY**, le 06 mai chez Hugues BLAY et Guilhène LAMBERTH

♥ **Iliana BRILLAS**, le 09 mai chez Benjamin BENMASOUDA et Emma BRILLAS

♥ **Aïden BRENAC**, le 13 mai chez Florent BRENAC et Elodie PUIG

♥ **Jules SANCHEZ**, le 18 mai chez Jérémy SANCHEZ et Marie BERNADOY

♥ **Charlotte SUREAU**, le 24 mai chez Guillaume SUREAU et Laurie GARCIA

♥ **Ellia PANUEL**, le 14 juin chez Frédéric GROS et Magalie PANUEL

♥ **Liam BESSON**, le 04 juillet chez Yannick BESSON et Sophie PETIT

♥ **Milan CHEVALLIER DUPONT**, le 05 juillet chez Cyrille CHEVALLIER et Estelle DUPONT

♥ **Lola QUINTANE**, le 23 juillet chez Franck QUINTANE et Gwenaële BLONDEAU

♥ **Jeanne et Léonie COMBES**, le 10 août chez Muriel COMBES

♥ **Alondzo LABROCHE**, le 13 août chez Thierry LABROCHE et Ophélie DEMATTÉO

♥ **Brianna RAMOS** le 20 août chez Cindy RAMOS

♥ **Paul TRESSENS**, le 26 août chez Julien TRESSENS et Emilie GIBERT

♥ **Dany BLEDE**, le 30 août chez Gheorghe BLEDE et Jennifer PILLER



♦ Ils nous ont quittés

♦ **André AUVERGNE**, le 07 février à 86 ans

♦ **Daniel ROUYER**, le 15 février à 74 ans

♦ **Michel SAURIAT**, le 23 mars à 79 ans

♦ **Bruno BURGI**, le 01 avril à 73 ans

♦ **Edmond GOULEY**, le 07 avril à 80 ans

♦ **Jean-François GONOD**, le 16 avril à 63 ans

♦ **Charles MARTINEZ**, le 30 mai à 66 ans

♦ **Marcel VAUTHIER**, le 30 mai à 93 ans

♦ **Colette ROGER veuve FOURNIÉ**, le 08 juin à 86 ans

♦ **Raymond MULOT**, le 13 juin à 80 ans

♦ **Colette MARTIN épouse HOENIG**, le 22 juin à 78 ans

♦ **Jorge-Juan CORRAL FORNES**, le 12 juillet à 73 ans

♦ **René BÉDRIGNANS**, le 17 juillet à 89 ans

♦ **Janine RAJAU épouse GINER**, le 23 juillet à 88 ans

♦ **Simone BROTONS épouse CANO**, le 24 juillet à 75 ans

♦ **Adrien FOUCHET**, le 25 juillet à 84 ans

♦ **Pierre MARCHAND**, le 25 juillet à 79 ans

♦ **Marcelle PRAT veuve SALVY**, le 19 août à 80 ans
Sincères condoléances à sa fille Christine MEYA, notre conseillère municipale.

♦ **Adolphe JACQUEMIN**, le 16 septembre à 90 ans

♦ **Joseph GAMIZ**, le 30 Septembre à 72 ans

Le Maire et le Conseil Municipal adressent leurs sincères condoléances à toutes les familles endeuillées.

Le maire et le Conseil Municipal félicitent chaleureusement les jeunes mariés, les nouveaux parents et souhaitent la bienvenue aux « ninots ».



Mariages

✂ **Emilie ANCHISE et Loïc MATHEU**, le 13 mai

✂ **Anne-Sophie AUPROUX et Jordan**

HEURTAUX, le 14 mai

✂ **Manuëla DELACOUR et Vivien TETART**, le 14 mai

✂ **Fabienne CLIQUE et Maurice NAMUR**, le 20 mai

✂ **Karine BLET et Guillaume PATURAL**, le 25 juin

✂ **Rosa VINSAC et Jean MIQUEL**, le 01 juillet

✂ **Françoise MAUJEAN et Daniel FLACHAT**, le 02 juillet

✂ **Claudine LAPEYRE et Nicolas LE MOING**, le 13 août

✂ **Marine VERA et Christophe ROBERT**, le 20 août

✂ **Frédérique FRITZ et Christopher HABERT**, le 20 août

✂ **Cindy BATAILLÈS et Romuald COLLEU**, le 20 août

✂ **Nagisa KOHAGURA et Sofiane NASRI**, le 27 août

✂ **Georges CASTANY et Jean Luc MICHAU** le 15 Octobre 2016

Une surveillance des plages hors saison

Les plages se sont-elles érodées ? Les fleuves ont-ils apporté du sable au cours des crues hivernales ? De combien la plage a-t-elle reculé ou avancé ? Pourquoi ? La nouvelle campagne de mesures terrain de l'ObsCat (Observatoire de la côte sableuse catalane) a débuté au mois de mai. L'enjeu de cette surveillance, menée avant et après l'hiver, est de mieux connaître notre littoral afin d'ajuster les futurs programmes d'aménagements et d'anticiper plus efficacement les risques de submersion marine.

L'équipe de 4 à 6 techniciens du BRGM (Bureau de Recherche Géologique et Minier) investit les plages des quatre communes littorales de *Perpignan Méditerranée Métropole*, celles de Sainte-Marie-la-Mer, mais aussi Canet-en-Roussillon, Le Barcarès, Torreilles et même Leucate (par le biais d'une convention), afin de mesurer les différents indicateurs qui évaluent l'état des stocks sableux. Les mesures sont principalement réalisées à l'aide d'un GPS de précision installé sur un quad afin d'estimer les hauteurs de sable sur la plage, ainsi qu'un sondeur fixé sur un zodiac pour ce qui concerne les stocks sableux situés

sous la mer.

Les relevés réalisés au printemps dernier vont permettre, en les comparant à ceux effectués en septembre 2015, d'évaluer les impacts des événements météo de l'hiver sur les sites sensibles de notre littoral. Deux fois par an, chaque nouvelle campagne de mesure affine ainsi les données de suivi

des phénomènes d'érosion, facilitant une réponse adaptée et optimisée des autorités locales.

Créé en 2013 par *Perpignan Méditerranée Métropole* et les communes du littoral, financé dans ses missions à 50% par l'Agence de l'Eau, l'ObsCat est un outil indispensable pour intégrer la vulnérabilité des côtes au risque de submersion marine

dans tous les projets concernés. Il constitue également le socle sur lequel sont bâties les politiques visant à préserver ou restaurer le fonctionnement naturel de notre littoral.



De nouveaux conteneurs enterrés à Sainte-Marie-la-Mer

***Perpignan Méditerranée Métropole* a équipé Sainte-Marie plage de trois dispositifs supplémentaires portant à 12 (4 pour les ordures ménagères, 4 pour les emballages recyclables et 4 pour le verre) le nombre de conteneurs enterrés disponibles sur l'ensemble de la commune. Pour les riverains et les commerces tout proches, c'est un espace de stockage et de tri de déchets bienvenu, qui a le mérite de ne pas encombrer ni dénaturer l'espace urbain. Mais au fait, comment ça s'enterre un conteneur à déchets ?**

D'abord il faut creuser à trois mètres de profondeur, étayer efficacement, puis créer une plateforme en béton et enfin les logements où vont s'insérer les volumineux conteneurs de 5 mètres cubes chacun. Déjà conséquents en temps normal, les travaux se compliquent en bord de mer, car à trois mètres de profondeur à cette latitude, on trouve de l'eau en quantité... qu'il

faut pomper ! Toute la structure doit alors être protégée par un coffrage parfaitement étanche et conçue pour résister à la pression d'Archimède qui s'exerce sur elle. Une fois opérationnels, les nouveaux conteneurs enterrés n'occupent plus qu'un espace réduit en surface et s'intègrent harmonieusement à l'environnement urbain. C'est tout l'attrait de ce dispositif : libérer les

rues des cœurs de ville de tout bac encombrant, renversé au moindre coup de tramontane... Plébiscités, les conteneurs enterrés sont implantés en nombre, à Sainte-Marie-la-Mer, mais aussi sur toute la communauté urbaine où 31 des 36 communes en sont aujourd'hui équipées.

Prix de l'eau

Des explications de PMM et de la SAUR.

Suite à des interrogations légitimes concernant le prix de l'eau, nous avons souhaité vous apporter les informations suivantes.

Il semble en effet qu'il soit sensiblement supérieur à celui des années précédentes.

En réalité, un changement des modalités de facturation entre 2015 et 2016 crée une difficulté de comparaison du fait des évolutions suivantes :

Perpignan Méditerranée Métropole (PMM) a modifié sa structure tarifaire en majorant sa part fixe annuelle en contrepartie d'une baisse du tarif par m³ :

- ♦ En eau : création d'une Part Fixe de 20 €/HT par an. En contrepartie le tarif m³ a baissé de 0,4463 à 0,2894 €/m³
- ♦ En assainissement : augmentation de la Part Fixe de + 14,40 €/HT par an. En contrepartie le tarif m³ a baissé de 0,9252 à 0,58 €/m³

Perpignan Méditerranée Métropole a également décidé de mettre en œuvre un tarif saisonnier « été / hiver » tel que présenté dans la note d'information jointe à votre facture :

- ♦ Instauration d'un tarif été (du 1er juin au 30 septembre) à 0,5551 €/m³ plus important qu'en hiver à 0,4484 €/m³,

L'objectif est de **faire participer davantage les résidences secondaires au coût du service** au bénéfice des usagers résidant à l'année.

Cette disposition induit une **rupture exceptionnelle** de la période de relève des compteurs. Ainsi vous observerez que :

- ♦ Sur votre facture de novembre 2015, la période de relève

représentait 12 mois (de juillet 2014 à juillet 2015) avec une facture estimative envoyée en juin 2015,

- ♦ **Sur votre facture du mois d'août 2016, la période de relève représentait 8,5 mois** (du 21/07/2015 au 06/04/2016), soit 2,5 mois de plus que votre facture semestrielle habituelle,

- ♦ **La prochaine facture à venir en fin d'année représentera environ 6 mois** de consommations (du 06/04/2016 au 30/09/2016),

Au total, les consommations facturées en 2016 représenteront donc **exceptionnellement** 14,5 mois de consommation.

Dès 2017, nous reviendrons à un cycle de 12 mois de septembre à septembre.

Fort de ces explications, vous pourrez rétablir une comparaison du coût moyen par m³

En 2015 : 4,03 €/m³

En 2016 : 3,41 €/m³

Nota Bene : le tarif moyen 2016 prend en compte 100 % de la Part Fixe annuelle sur 8,5 mois de consommation (impact défavorable), mais ne prend pas encore en compte le tarif été plus

cher (impact favorable)

En synthèse :

- ♦ **La facture du mois d'août a augmenté par suite d'une période de consommation plus importante**
- ♦ De même, avec une période de consommation de 14,5 mois, le coût annuel 2016 sera probablement plus élevé au terme du présent exercice,
- ♦ Compte tenu d'une consommation moyenne de 150 m³, **la nouvelle tarification devrait être globalement plus favorable**
- ♦ A consommation constante, vous devriez pouvoir le constater dès l'année 2017 qui reviendra à une consommation de 12 mois.

Espérant avoir répondu à vos attentes.

Bien cordialement.



L'AMSAF communique

L'Assemblée Générale de l'Association AMITIE – SOLIDARITE – AFRIQUE (AMSAF) a eu lieu au printemps dernier.

De nombreux adhérents ont participé à cette manifestation, Monsieur Le Maire de Sainte-Marie étant représenté par JOSIE ORIOL que nous remercions particulièrement.

Le Président Jacques RAISON, dans son rapport moral a largement commenté les difficultés rencontrées dans la préparation de la prochaine mission. Cette dernière est prévue au cours de la première quinzaine de novembre 2016, une délégation composée de trois personnes se rendra en Côte d'Ivoire afin de rencontrer nos amis africains et apportera l'aide sous forme de matériels et d'équipements achetés sur place.

Le Secrétaire Jean-François VIOTTE a rappelé les activités poursuivies au cours des 12



derniers mois :

- Préparation des devis d'achat : fournitures scolaires, matelas médicalisés en relation étroite avec les correspondants ivoiriens
- Organisation de deux rifles au cours de l'été 2015
- Participation aux activités de la commune : MARINADE, F O R U M d e s ASSOCIATIONS

Enfin le trésorier Michel TRANCHANT a présenté le bilan financier au 30 avril 2016 ainsi que le compte-rendu des deux rifles

Ces deux rapports ainsi que le rapport financier ont reçu l'accord unanime des participants.

L'Association remercie très fortement Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'aide financière et logistique apportée tout au long de l'année.

L'Association rappelle qu'elle reste ouverte à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre peuvent contribuer par leur compétences ou tout simplement apporter un peu de temps pour pérenniser ses activités, elle tient régulièrement sa réunion mensuelle chaque 1^{er} jeudi de chaque mois à 18 H salle de réunion MICHELE VAN BRUSSEL (pour tout renseignement appeler Jacques RAISON au 06 33 07 14 31).

En fin de séance le Président remercie les participants pour leur présence et les invite à partager le verre de l'amitié.

Sainte-Marie Photographie se porte bien

Pour ceux qui ne la connaissent pas encore, l'association **Sainte-Marie Photographie** a été créée en août 2014 et compte 14 membres.

L'apprentissage se fait en 3 temps :

- à la demande, sur des sujets précis, lors de la permanence hebdomadaire de l'association ;
- de façon pratique au cours de sorties photo ;
- par la critique des photographies publiées par les adhérents sur le forum internet de l'association..

Du 30 avril au 8 mai, le photo-club Sainte-Marinois participait aux **5es Rencontres Photographiques de Montignac** (24), répondant ainsi à l'invitation du photo-club APN organisateur de la manifestation.

Les rencontres de Montignac, c'est plus de 2000 visiteurs, 6 conférences, 20 artistes et photo-clubs exposants.

La signature d'une charte de jumelage a concrétisé les relations privilégiées existant entre les 2 clubs.

Permanence : tous les jeudis de 17h à 19h30 à la bibliothèque municipale.

Internet : <http://stemariephoto.forumactif.org/>.

Courriel : stemariephoto@free.fr



Denis Soucat, président de Ste-Marie Photo, présente la charte de jumelage.



Association « Les colombes »

REPRISE DES COURS DE PEINTURE AVEC
MME LAGOUARDE Josette (Professeur de peinture)

Le vendredi de 9H à 12H

PORCELAINE, TOILE, VERRE

Le lundi de 14H à 17H30

PEINTURE SUR SOIE, TISSUS, BOIS ETC

ENEZ NOUS REJOINDRE !!!!!!!

☎ Mme Carmen FAIG Présidente de l'association

04 68.80.52.07

(immeuble Salvador 2° étage place de la mairie Sainte Marie la mer)



Nouvelle carte électorale SIGNALER LES CHANGEMENTS

Au mois de mars 2017, tous les électeurs de Sainte-Marie vont recevoir une nouvelle carte électorale.

En cas de changement d'adresse (y compris si vous avez changé d'adresse à Sainte-Marie), afin de bien recevoir votre carte et d'éviter un trop grand nombre de retours de la Poste, vous pouvez d'ores et déjà signaler votre nouvelle adresse ou toute modification par téléphone à la Mairie Annexe au 04.68.61.54.83.

Un courrier de rappel sera également envoyé à tous les électeurs de Sainte-Marie courant novembre.



DIMANCHE 14 AOÛT 2016

Départ: 19h00/ Place AGORA

La Marinade



Soutien aux Associations CouRires66
et Vaincre La Mucoviscidose



Un magnifique podium (Vainqueur Habib
Mosbah en 31'13) et le record féminin de
la course ! (Carmen Oliveras 35'49)

Encore un grand merci à tous les bénévoles, les partenaires, les 693 coureurs, le public très nombreux... pour cette édition 2016 qui a été à nouveau un grand succès...

A l'année prochaine!!

Lauriane Josende,
Conseillère Municipale déléguée à La Marinade



Une belle équipe de 125 bénévoles!

Toutes les infos et les résultats sur :

www.saintemarielamer.fr

A VOS AGENDAS

- Samedi 22 et dimanche 23 octobre :

Salon du Livre et du Chocolat - Entrée libre -
Complexe Omega.

- Lundi 7 novembre :

Conférence signature « Les poissons pleurent aussi » par Pierre Michelitti, médecin.
Entrée libre - Complexe Oméga 18h30

- Jeudi 17 novembre :

Théâtre -59- Comédie/Thriller par la Cie Les enfants terribles.

Entrée 5€ - Complexe Oméga 21h00.

- Jeudi 24 novembre :

Concert Tango argentin avec Claudia Pannone (Gotàn Project)

Entrée 12€ - Complexe Oméga 21h00.

- Samedi 26 novembre

Concert de l'Orchestre Alès Sinfonia.

Entrée libre - Complexe Oméga 20h30

- Samedi 3 décembre

Marché du Téléthon

Place du village - 11h00-18h00

- Dimanche 4 décembre

Rifle du Téléthon (Loto)

Complexe Oméga - 15h00

EXPRESSION DES ELUS DE
L'OPPOSITION
PAS DE TEXTE TRANSMIS

Le Lien

Prochain numéro janvier 2017

Date limite de réception des informations et articles : Le mercredi 14 décembre 2016

Publication : Mairie de Ste-Marie (66470)

Directeur de publication : Pierre Roig

Conception et mise en page : Sandrine Lozano
lelien@saintemarielamer.com

un Village à la plage

FEVRIER

Ste MARIE LA MER **PRIMAVERA 2017**
Théâtre & Humour

Forfait fidélité 55 €

PLUS VRAIE QUE NATURE
Jeudi 9/03 2017
Omega - 21h - 10€

VOISINS DU DESSUS
Jeudi 20/04 2017
Omega - 21h - 15€

JE T'ATTIRE ET TE MORT!
Jeudi 23/03 2017
Omega - 21h - 10€

TOC TOC
Jeudi 06/04 2017
Omega - 21h - 10€

Noces de ROUILLE
Jeudi 23/02 2017
Omega - 21h - 10€

un Village à la plage

Infos & Billetterie
Office Municipal d'Animation et de Tourisme
04.68.80.14.00 www.saintemarielamer.fr
Coupure 060334 - 06470 Sainte Marie la Mer

EXPRESSION LIBRE LE MAIRE COMMUNIQUE

LA PRIMAIRE : COMMENT ÇA MARCHE ?



QUI PEUT VOTER ?

Tous les Français peuvent participer à la primaire ouverte de la droite et du centre.
Chaque électeur signera la charte des valeurs républicaines et s'acquittera de la somme symbolique de 2 euros.
Pas besoin d'être membre d'un parti !



QUAND VOTER ?

Le dimanche 20 novembre 2016 pour le premier tour et le dimanche 27 novembre 2016 pour le second tour.



COMMENT VOTER ?

Un bureau de vote se tiendra à l'Oméga de Sainte Marie

Il réunira les votants des communes de Sainte Marie, Torreilles et Villelongue de la Salanque. Il n'y aura pas de procuration possible. Chacun devra se déplacer dans son bureau de vote.

**LES 20 ET 27 NOVEMBRE 2016,
JE VOTE !**